



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE AMAP DE LA VALLEE 26 FEVRIER 2024

La séance débute à 20h

Nombre de présents : 23

Nombre de pouvoirs : 23

### Rapport d'activité et Bilan moral

Céline Perrin, secrétaire de l'AMAP indique qu'Isabelle Theissier, Présidente de l'AMAP, s'excuse de ne pouvoir être parmi nous ce soir car elle se trouve aux urgences. Céline Perrin présentera donc le rapport d'activité et le bilan moral.

L'année 2023 a retrouvé une certaine sérénité au niveau des distributions après quelques années difficiles d'un point de vue organisation entre le Covid, les confinements et l'hiver 2022 avec le partage du parking avec nos amis les forains. Voilà maintenant un peu plus de 4 ans que nous fonctionnons grâce au local que nous prête la municipalité que nous remercions vivement à travers Mr Caous qui est parmi nous ce soir. Pendant l'été 2023, des travaux ont été effectués rue Ditte par la Mairie et nous partageons maintenant les locaux avec d'autres associations, ce qui nous demande un peu plus de vigilance sur la propreté du hall, et les distributions du samedi avec le partage du parking.

En 2023 nous étions 140 adhérents soit le même nombre qu'en 2022 et nous avons géré 34 contrats avec deux petits nouveaux tout d'abord un contrat prunes de la Maison Gaillard qui a très bien fonctionné et dont Dominique qui est parmi nous pourra nous parler. La 2<sup>ème</sup> découverte a été les produits de la Ferme les Petits Evaurys avec lesquels nous avons fait un contrat Soja Tofu, que vous avez pu déguster ce soir et dont la productrice est aussi parmi nous.

### Contrat légumes : Référente Marie- Pierre

C'est un contrat hebdomadaire de 44 livraisons du 24 mai 2023 au 3 avril 2024. Ce contrat était constitué de 71 paniers jusqu'en mars 2020 octobre et depuis il est monté à 75 en 2021 puis 86 paniers en 2022, nous avons commencé la saison 2023 avec 74 paniers et nous sommes à 77 paniers en fin de saison, ce qui peut s'expliquer en partie par un plus grand nombre de paniers partagés, 14 paniers cette année contre 11 en 2022 et il est aussi à noter qu'il n'y plus qu'une seule famille qui prend 2 paniers, ce qui nourrit plus d'une 92 familles. L'organisation de la distribution est maintenant bien rodée et je remercie les distributeurs de toujours arriver bien à l'heure à 18h pour qu'elle se passe le mieux possible, notamment pour le déchargement du camion.

Le planning de permanence se remplit toujours rapidement. Petite piqûre de rappel, en cas d'impossibilité, il est de votre ressort de trouver la personne qui vous remplacera et si vous ne trouvez vraiment personne, vous pouvez m'envoyer un petit mail, nous avons la chance d'avoir des personnes qui sont rapidement disponibles et je les remercie vivement, mais je compte sur vous pour ne pas en abuser.

Attention également aux vacances d'été où certaines semaines sont toujours difficiles (notamment la semaine du 15 août). Essayez au maximum d'organiser la récupération de vos paniers pendant vos vacances et nous vous demandons de remplir le tableau partagé auquel vous avez accès sur le site, votre panier sera récupéré soit par un autre adhérent soit par une tierce personne (dans ce cas inscrivez-y son nom et son numéro de tél de préférence le portable) pour que la personne en charge du pointage puisse la contacter si elle oubliait de venir le chercher panier.

## Intervention de Daniel : Bilan sur la saison

La saison s'est bien passée malgré les aléas climatiques. Un problème toutefois sur les plants de fraises sur une variété – la rubis de jardin.

Tomates, courgettes, la production fut normale – les paniers restent bien remplis.

Un souci sur les carottes : les champs sont entourés de plants de coriandre. La mouche de la carotte provoque des galeries que vous avez pu constater. Afin de protéger les plants la technique de mettre un voile autour est trop compliquée – semer de la coriandre tout autour reste plus simple. Normalement cela fonctionne bien. Daniel explique qu'il cultive les carottes sur des buttes de terre et sème carotte dessus, ce qui permet un drainage plus efficace et évite à la carotte de pourrir.

Les premiers semis sont commencés. Pour rappel, les semences sont achetées en novembre et Daniel prévoit de ce fait le même nombre de panier que l'année précédente.

Les changements sur la ferme : Fred est parti – Léo n'est plus salarié non plus. Actuellement il y a 2 CDI et des CDD seront embauchés afin de faire tourner la ferme.

La région n'aide plus les jeunes qui sont en validation des acquis. Léo va faire une formation pour partir sur 1 hectare / 1,5 pour cultiver des champignons. Si cela fonctionne un contrat pourra être proposé par la suite.

Objectif : céder activité maraichage, soit à un collectif...d'ici 2026. Daniel indique que sa retraite sera faible, il sera toutefois contraint de céder son exploitation à prix plus faible que le prix réel afin de permettre la cession.

Le bio ne va pas bien, voir plutôt mal. La vente directe va bien et Daniel nous remercie. Peu d'augmentation des prix sont constatés et il n'a pas de besoin d'investissement aujourd'hui. L'activité maraichère représente 75% du CA sur la ferme, 25% sur grande culture céréales.

Bonne récolte cette année pour les céréales mais les prix ne suivent pas. En moyenne la tonne était à 480€.

En 2022 acomptes à la moisson 350 euros – puis complément de prix – pas de complément de prix versé.

En 2023 acomptes 190 € pas de complément de prix prévu. Dans le même temps, l'état a décidé de supprimer les aides PAC et les aides au maintien 17000 € en moins et 45000€ en moins sur vente céréales. Légumineuses moins de baisse de prix donc il a décidé de ne plus faire de blé. Avec les dernières annonces du gouvernement, il n'y a pas eu d'annonces sur le bio.

Information sur actualité des dernières semaines : la Confédération paysanne est peu intervenue mais est choquée de voir ce qui se passe actuellement. Le 2 mars, place de la république : une manifestation est prévue (attente de l'accord de la Préfecture).

Rappel : La bière des champs permet de financer la confédération avec 1 salarié à mi-temps et le projet de la maison des semences paysannes avec échange des semences entre producteurs (pas le droit de vendre les semences donc échanges entre producteurs). Le brasseur se trouve à Combes la ville. Un contrat est proposé tous les mois. Le carton coûte 30 euros 12€ sont reversés à la confédération.

## Contrat Pains : Référent Matthieu

C'est la 4<sup>ème</sup> année que Matthieu nous propose toutes les semaines d'excellents pains fabriqués chez les Vandame. Cette année il nous a proposé de nouveau « le pain qui passait par là » qu'il crée en fonction de son inspiration de la semaine et qui est le pain le plus commandé encore cette année.

Coté contrat pain : celui-ci est stable avec 51 adhérents (vs 54 l'année précédente), 112 pains (vs 115) par distribution. Le prix du pain avait pourtant été ajusté à la hausse (sauf le pain nature) ; environ 10cts en moyenne.

Le "pain qui passait par là" est le plus commandé, 27 pièces, plus d'un adhérent sur 2. Souvent de très gentils retours pour ces essais :)

Le contrat panettone a connu un beau succès. La recette a été un peu ajustée par rapport à l'année dernière et ça semble avoir plu (26 vs 18 l'an passé). On fera encore mieux l'année prochaine ;)

### Note de Chistina :

« ...on se réjouit du côté stable des contrats pains. C'est rassurant.

Côté « culture » la situation dans les champs, sans aucun euphémisme, est très très préoccupante. Les pluies qui ont commencé en novembre créant déjà une situation difficile pour les semis d'hiver, continuent avec une intensité anormale pour un mois de février. Les champs sont littéralement sous l'eau.

Remercie de notre part, s'il te plaît, l'engagement de ces amapiens. C'est un engagement vraiment précieux !"

Pour les productions de céréales, la production de pain permet de s'en sortir

### Contrat agrumes et fruits secs : Référente Annick

Marta est toujours notre coordinatrice en Espagne du contrat agrumes, fruits secs. Son père Ernesto est lui-même producteur d'agrumes. La petite exploitation d'Ernesto se situe dans un hameau non loin de la mer à côté de Cullera dans la province de Valencia. Marta travaille avec des producteurs locaux et bio qu'elle choisit afin de pouvoir nous proposer des fruits tout au long de la saison (nous recevons les certificats de conformité à jour). Elle travaille également avec d'autres AMAP en région parisienne.

La saison agrumes et fruits secs pour l'année 2023 a commencé en janvier pour se terminer en avril. Elle a repris récemment en novembre et décembre. Le moment le plus propice à la maturité des fruits étant l'hiver et le printemps. Comme pour la saison précédente Marta propose deux contrats afin de pouvoir adapter au mieux les tarifs à la production.

Depuis l'année dernière nous avons des nouveaux fruits : des mangues et des kiwis. Malheureusement en novembre les mangues n'ont pas pu être livrées. Le manque de pluie et la réduction de la disponibilité en eau d'irrigation sont à l'origine de la faible récolte. Nous espérons pouvoir en profiter en novembre 2024 car ces fruits sont délicieux. La qualité des agrumes reste stable. Bien sûr ce sont des fruits bio plus fragiles, en cas de gros problèmes photos à l'appui, Marta remplace les fruits abîmés.

Quant aux tarifs, ils ont malheureusement beaucoup augmenté pour certains fruits comme les avocats, les clémentines, les kiwis et les grenades. Par contre, les fruits secs restent stables et certains ont même bien baissé... Les amandes et pistaches sont appréciées.

Voici quelques chiffres comparatifs :

	2022	2023
Nombre d'adhérents	80 adh	73 adh
Montant des achats	22 400	23 200
Kg de fruits livrés	6 200 kg	5 800 kg

On constate que le nombre d'adhérents a baissé de presque 10%. Il y a une petite augmentation des achats de 800€ pour une diminution de 600kg des fruits livrés. L'augmentation du prix de certains fruits explique ce décalage.

Petit mot de la fin : Même si les fruits augmentent les producteurs bio en Espagne comme en France font de réels efforts pour nous proposer des produits sains. Notre démarche de consommateur en bio et AMAP peut réellement inverser la tendance et inciter les autorités à aider les producteurs qui respectent la nature.

### Contrats œufs / poulets : Référente Nina

Pour les œufs, c'est un contrat alterné 1 semaine sur 2 qui cette année a repris son rythme de livraisons du 13/09 au 28/08.

Ce ne sont pas moins de 158 œufs distribués à chaque livraison pour 64 familles. Les poulets eux sont livrés une fois par mois réparti sur 10 livraisons. 43 poulets sont alors distribués à 41 familles.

### Intervention d'Eloïse :

Ils sont très contents de travailler avec notre Amap. Le contrat œufs augmentent.

Les contrats volailles variées sont arrêtés en raison de la grippe aviaire et des conditions imposées aux éleveurs. Canard et oie : animaux enfermés – cela fait 2 ans qu'il y a une obligation de vacciner bien que les retours sur vaccins ne soient pas bons. 2 injections et prise de sang tous les mois et prélèvements sur les animaux. Beaucoup de contrainte et des modes d'élevage qui ne correspondent pas à l'éthique des producteurs bio.

Ils ont donc décidé de compenser en poulets.

Bâtiment avec 3 à 400 poulets. Elevage se porte bien.

L'objectif est de devenir encore plus autonomes sur la ferme. Ils vont avoir un bâtiment avec des bovins.

Eloïse indique que les directives gouvernementales sont de plus en plus compliquées – de plus en plus de personne qui veulent abandonner. Des contrôles par satellite tous les 3 - 4 jours avec contrôle des champs.

### Contrats pommes poires et fruits rouges : Référente Isabelle

Cette année 2023 est encore une année difficile pour la maison Gaillard et pour la première fois, des pommes bio ont été introduites en achat/revente dans les paniers afin de les aider à passer cette année difficile.

Ce sont donc 28 familles qui ont commandé pas moins de 205 kg pour un montant de 4 904 € contre 24 familles, 164 kg de fruits et 3 258 € en 2022.

### Bilan de campagne 2023

La campagne des fruits rouges touche à sa fin. Ça a été globalement une belle campagne, sauf pour les framboises. La météo n'a pas été favorable à un bon développement des « latérales » sur lesquelles poussent les framboises (première partie du mois de mai assez froide). D'autre part, au moment de la cueille, les températures élevées ont brûlé une petite partie des fruits. Cependant il y a une autre raison à l'origine de la modeste récolte. Lors des récents renouvellements de framboisiers nous avons opté pour une plantation sous bâche afin de limiter le travail de désherbage manuel qui est un travail très pénible.

Après deux années nous constatons que ces plantations sous bâche n'ont pas un bon développement, les cannes ne sont pas très hautes et sont peu vigoureuses. Nous allons enlever les bâches après la récolte et les effets positifs seront observables à partir de 2025 puisque les cannes qui seront en production en 2024 ont poussé cette année.

Un petit événement, nous avons récoltés les premières caseilles (ou casseilles) que certains d'entre vous ont pu découvrir dans leur panier.

Une confirmation, les récoltes de prunes s'annoncent très intéressantes sauf pour les Quetsches. Le contrat mis en place connaît un certain succès puisque près de 1200 kg seront distribués en deux fois.

C'est la première fois qu'un contrat prunes est mis en place.

La récolte de poires devrait être satisfaisante en nombre de fruits, il faudrait qu'il pleuve pour les faire grossir.

Comme nous vous l'avons annoncé, la récolte de pommes va être extrêmement faible. Finalement autour de 10 tonnes au lieu des 80-90 tonnes raisonnablement espérées.

Pour rappel nous cultivons 3 vergers de pommiers :

- Le verger des Bergeries de 4,5 hectares – récolte attendue entre 1 et 2 tonnes,
- Le verger des Flambertins de 0,4 hectares – récolte attendue autour de 4 tonnes,
- Le verger du Clos Olivier de 1 hectare – récolte attendue autour de 5 tonnes (première récolte intéressante depuis sa plantation en 2019).
- 

Le problème concerne donc le plus grand verger des Bergeries.

En 2022 la récolte dans ce verger a été très importante – malgré l'extinction florale pratiquée avec l'aide d'amapiens – alors que le verger n'était pas encore irrigué. La sécheresse a fait puiser les arbres dans leurs réserves pour faire face à cette forte charge de fruits.

L'induction florale (fabrication des bourgeons à fruits pour l'année suivante) ne s'est pas faite car les arbres n'avaient pas assez de réserves. L'irrigation dans ce verger est opérationnelle depuis la fin du printemps de cette année. Pour l'avenir nous devrions être à l'abri de ce phénomène d'alternance générale que nous subissons pour la première fois depuis notre installation en 1999.

Cette situation n'étant pas provoquée par un incident climatique de 2023 nous ne percevrons aucune indemnité. Nous allons être confrontés à un sérieux problème de trésorerie en 2024 avant le début de la campagne des fruits rouges.

Nous avons pris contact avec notre banque et deux réponses ont été identifiées :

- Report d'échéances de remboursement d'emprunt, la banque nous autorise à reporter les échéances de remboursement de 2 emprunts sur les 7 contractés, le montant total reporté serait de 39 429€
- Augmentation du découvert autorisé, la banque pourrait augmenter le montant du découvert autorisé en le faisant passer de 70 000€ à 100 000€.

Un autre levier que nous allons activer est la baisse de notre rémunération à partir du mois de janvier 2024. Il est encore trop tôt pour en connaître précisément le montant, sans doute autour de 500€/mois. Ces réponses resteront clairement insuffisantes et, une nouvelle fois, nous allons faire appel à votre solidarité.

Deux nouvelles pistes ont été proposées :

- La première consiste à préparer les paniers avec nos pommes puis avec des pommes que nous allons acheter à des producteurs bio, si possible locaux, sans passer par Rungis. La marge réalisée permettrait de combler partiellement la perte financière.
- La deuxième concerne le prochain contrat fruits rouges 2024. Les amapiens qui envisagent de souscrire à ce contrat feraient un chèque d'acompte, par exemple au mois de mars pour 10 barquettes de fruits rouges, qui serait encaissé à réception afin de maîtriser notre découvert bancaire.

La solution d'achat/revente avait déjà été envisagée en 2021 mais n'avait pas été retenue car contraire à la démarche AMAP. Les indemnités diverses, le panier solidaire et la collecte solidaire nous avaient alors permis de maîtriser notre découvert bancaire. Le contexte de 2023 est autrement plus difficile que 2021 du fait de l'absence d'indemnités. De plus, seulement deux ans après, la mise en place d'une nouvelle collecte solidaire n'est pas envisageable, d'autant moins qu'aucun problème climatique n'est advenu en 2023.

Nous ne pourrions donc compter que sur les seuls contrats AMAP pour nous en sortir. Mais avec notre seule très faible récolte ce n'est pas possible car le prix des paniers serait beaucoup trop élevé. Il nous semble que la solution d'achat/revente est la seule qui nous permettrait de proposer aux amapiens des paniers à des prix accessibles, bien que plus élevés que la normale, et de réduire significativement la perte économique.

Jean-Marc & Dominique

## [Contrat huile d'olive : Référente Céline](#)

### **Rappel bilan contrat Huile d'olive 2022 – 2023 :**

En décembre 2022, l'ensemble des commandes furent livrées. Il est à noter une baisse des commandes de 15% par rapport à la livraison de 2021. Estève pensait ne pas pouvoir répondre aux commandes de mars et juin 2023 en raison d'une baisse de la récolte mais nous avons pu honorer les commandes des adhérents.

La météo a été difficile pour les oliviers. Un hiver humide a empêché une bonne floraison. Puis un printemps très chaud et sec a endommagé le début des olives. Ils ont pu tenir jusqu'à la fin de saison avec une lutte accrue contre les mouches. Le mois de novembre a été tellement chaud que les mouches étaient encore très actives. Le résultat est pareil dans toute la région et même toute l'Espagne. La production est attendue à seulement 50% au niveau national.

Le prix de l'huile avait explosé en raison d'une récolte très faible. Les prix observés dans les magasins, les coopératives et même la grande distribution montrent une augmentation de 40%-50% en moyenne. L'huile BIO (et surtout celle des producteurs de confiance...) devient très chère.

Contrat huile d'olive 2022 - 2023			62 souscripteurs
	½ litre à 6€	Bidons 5 litres à 44€	
déc-2022	20	59	
mars-2023	12	46	
juin-2023	15	43	
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>148</b>	
Pour un montant total de			<b>6794€</b>

#### Bilan contrat Huile d'olive 2023 – 2024 :

Une année difficile en raison de la météo et des coûts toujours élevés.

Résultat : la **production d'huile est attendue à la baisse** et ils ont dû **arrêter les noisettes**.

#### LES NOISETTES :

Estève savait que la production serait très faible car il n'a pas plu. La sécheresse qu'ils ont depuis 2 ans est de plus en plus intense. Mais en plus d'une production faible, la qualité des noisettes est très mauvaise. La majorité de coques étaient vides et les noisettes avaient séché à l'intérieur. **Ils n'ont pas eu d'autre choix que de ne pas proposer de contrat cette année**. Cette décision fut difficile car cela leur permettait de donner une sortie directe et valorisante à ces fruits. Ils doutent même de la viabilité de cette culture avec moins de pluie, plus de chaleur au printemps/été et surtout des hivers très doux. C'est le même constat dans toute leur région et le nombre d'hectares de noisetiers ne cessent pas de se réduire.

#### LES OLIVES :

- **Les arbres** : Si les oliviers sont en bonne santé, ils vont pouvoir faire face à des météos plus difficiles et sauront mieux lutter contre les fléaux (insectes, champignons, etc....). Ils vont aussi produire plus d'olives qui seront plus saines. Dans leur cas, les arbres ne sont pas dans une « période de force ». Le manque de pluie est critique et empêche la croissance et une bonne production d'olives. L'arrosage permet de maintenir un minimum de production mais n'engendre pas un bon développement. Ils passent tout l'hiver à jeter du fumier mais sans la pluie, il reste en superficie et les nutriments n'atteignent jamais les racines des arbres.

Un autre grand problème : les champignons qui bénéficient des hivers doux (il serait nécessaire d'avoir des températures basses en hiver pour réduire les colonies) et d'une humidité très élevée (le paradoxe est qu'il ne pleut pas mais qu'il fait très humide). La maladie de *l'oeil de paon* est la plus importante et ils luttent toujours avec des traitements naturels. Ils essaient d'élaguer plus fort pour promouvoir la bonne ventilation. Le reste de maladies venant des insectes est géré plutôt bien et ils ne sont pas (encore) touchés par la bactérie qui entraîne la mort des arbres.

- **Les Olives** : c'est le fruit qui permet de produire l'huile et qui dépend fortement des conditions de chaque saison (le *millésime* bien connu par le vignoble français). Cette année la production d'olives ne sera pas très bonne. Les oliviers ont tendance à compenser d'une année sur l'autre. Quand ils ont eu une année de forte production, ils sont fatigués et vont réduire la production l'année d'après. On dit toujours que les oliviers sont des arbres « sachants » et qu'ils ont compris la terre et vivent très longtemps.

Malgré une année faible en 2022, 2023 présente aussi une faible récolte. Alors que la floraison s'est bien passée de mars à mai, le manque d'eau et le faible accès aux nutriments ont réduit le nombre d'olives. En plus, elles ne vont pas prendre beaucoup de poids. Tout le bassin méditerranéen va souffrir après une année 2022 déjà très difficile.

En novembre, Estève nous informait que la récolte avait été pire que prévu. Pour vous donner un exemple très concret, la parcelle de référence qu'ils utilisaient pour suivre l'évolution de la production depuis 2011, les kilos par an oscillait entre 16.000 et 20.000 en fonction des années. Cette année, ils ont récolté 7.481 kilos. Ils vont essayer de changer quelques techniques dès maintenant, notamment l'élagage. L'ensemble de production sera très bas mais la qualité sera exceptionnelle.

## RESULTATS :

**Le prix de l'huile d'olive flambe.** Ce sujet fait la une des journaux en Espagne et le gouvernement essaie de réagir. A titre d'exemple, le prix au marché grossiste a pris 89% depuis la récolte de fin 2022 et il a pris 287% (*presque triplé*) depuis 2020. Même constat en Italie, Grèce et Tunisie. Les prix de l'huile d'olive vierge extra BIO en magasin va exploser.

**Les coûts :** c'est la base de leurs prix et ils essaient d'optimiser.

- Les soins des arbres ont continué à augmenter avec un arrosage plus intense et un élagage doublé afin d'améliorer la ventilation et la vigueur des arbres.
- Le coût du fumier et le prix des produits phytosanitaires (cuivre, minerais, chaux pour blanchir les olives...) ont augmenté entre 10% et 12%. Ils arrivent à faire des grandes commandes et à stocker pendant l'année mais les prix continuent à monter.
- Les coûts de l'énergie (électricité et carburants) restent stables après la grande montée de l'année dernière.
- Les coûts du transport montent mais moins de 5%.
- Le coût du conditionnement (bidons métalliques, étiquettes et cartons) a progressé de plus de 10%.
- Les salaires (pour les personnes qui aident notamment pendant la récolte et l'élagage) ont monté d'environ 7%.
- L'impact le plus important c'est le nombre de litres d'huile attendu, lequel est en baisse avec un ensemble de coûts en augmentation. Le coût par litre sera par conséquent plus élevé.

**Le prix et les contrats :** Ils essaient de proposer le prix qui reflètent le mieux leurs coûts et leurs marges indépendamment de prix du marché. Pour cette année, ils ont été encore contraints de monter les prix afin d'absorber les coûts fixes sur une production faible et aligner les coûts variables. Après un prix proposé de 44 euros en 2022, ils ont proposé :

- une augmentation de 9% pour un prix du bidon de 5 litres à 48 euros.
- une augmentation de 8%. Pour les bouteilles de 50cl à 6,5 euros.

Pour comparer, sur les prix de la récolte de 2022, sachez que la coopérative du village d'Estève, vend une huile non-BIO 45 euros le bidon en plastique (sans compter les frais de transport) et le moulin avec qui Esteve travaille, vend le bidon de 5 litres d'huile BIO à 60 euros (hors frais de transport). Ils devraient augmenter ces prix d'au moins 15%.

## Les conséquences sur le contrat 2023-2024 :

Après échange avec les différentes Amaps, plusieurs solutions ont été envisagées :

1. Supprimer une livraison sur les 3 prévues afin de limiter les frais de transports<sup>1</sup>
  2. Quota par amapien : le producteur est d'accord sur le principe. Ils considèrent que c'est aux Amap de définir les règles et ils ne veulent pas l'imposer en tant que producteur. C'est d'ailleurs le cas dans certaines AMAP.
  3. Quota par AMAP : Ils ont toujours essayé d'éviter les quotas par Amap. Il y a des Amap qui augmentent en nombre d'adhérents et il y en a où les commandes sont chaque année en baisse. Ils ne sauraient pas comment gérer ces quotas
- Il a donc été convenu de supprimer la livraison de mars prévue initialement et de se limiter à 3 bidons de 5 litres par adhérent.

Novembre 2023		Juin 2024 (prévision)	
Bouteille ½ litre	Bidon 5 litres	Bouteille ½ litre	Bidon 5 litres
5	93	9	41
Pour un total de			6 523 €

Il convient de rappeler que le volume de juin reste incertain et que des ajustements seront peut-être nécessaires<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Réduction du nombre de livraisons : c'est une décision très effective. Ils vont limiter les commandes et les coûts fixes du transport. Cela a déjà été proposé dans le passé et ils ont fortement hésité cette année. La raison de maintenir les trois : ils pensent que maintenir la fréquence de commande permet un bon fonctionnement lors qu'ils ont un stock normal et fidélise les adhérents. Ils ont peur de réduire à deux et avoir des difficultés l'année prochaine (lors d'une récolte normale). Ils n'ont pas d'autres canaux de distribution et ils ne pourront pas facilement écouler un stock excédentaire.

<sup>2</sup> Ils font une estimation du volume final d'huile en partant des olives sur les arbres en été. Il y a donc une très grande marge d'erreur pour estimer les litres d'huile finale. Ils ont tendance à ne pas limiter en décembre et avisent en début d'année. Cela permet un plus large préachat en décembre.

## Contrats du perche :

Les prochaines livraisons auront lieu le 27 avril, avec un nouveau produit, l'huile de Chanvre. Nos éleveurs s'entraident pour les livraisons et les groupent avec 1 Amap voisine. Une visite de ferme sera organisée au printemps comme tous les ans.

### ➤ Les Jeanneau :

- Bœuf et Veau : Référente Stéphanie

410 kg de Bœuf dont presque 300 de bœuf à griller et 80 kg de veau

- Farine de sarrasin, jus de pommes : référent Jean-Louis Binick

33 Amapiens/Amapiennes ont souscrit 49 contrats en 2023 :

- 61 kilos de farine de sarrasin (dont 4 sacs de 5 kg) pour 240 €
- 149 litres de jus de pomme-poire pour 521 €
- 76 bouteilles de pétillant (75 cl) pour 380 €

### Soit 1.141 € de vente

Un nouveau produit sera maintenant disponible, l'huile de Chanvre. Cette huile est utilisée aussi bien en cosmétique qu'en nutrition, mais attention elle ne peut pas être chauffée.

### ➤ Les Cirou :

- Porc et Agneau : Référente Françoise

Le contrat Porc-Agneau est proposé par Gaec la Ferme.

En octobre, Thomas a demandé à Françoise d'actualiser le contrat pour le simplifier et surtout préciser que le GAEC représente Thomas et Romain Cirou : et comme l'écrit Thomas : « Romain est l'éleveur, c'est grâce à son travail que je peux livrer des colis de viande ».

	Porc		Agneau			Porc		Agneau	
	Gros colis (+/- 10 kg)	Petit colis (+/- 5kg)	Gros colis (+/- 8kg)	Petit colis (+/- 4 kg)		Gros colis (+/- 10 kg)	Petit colis (+/- 5kg)	Gros colis (+/- 8kg)	Petit colis (+/- 4 kg)
11-févr.-23	3	7	7	0	12-mars-22	3	2	3	1
13-mai-23	5	1	2	1	11-juin-22	3	2	2	1
14-oct.-23	6	7	4	0	19-nov.-22	12	6	7	2
<b>cumul 2023</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>cumul 2022</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>4</b>
en Kg	<b>215</b>		<b>135</b>		en Kg	<b>230</b>		<b>140</b>	
13-janv.-24	3	3	3	0					

Lorsqu'on compare le nombre de commandes entre 2022 et 2023, le sentiment est qu'il y a une forte baisse des commandes, mais si on regarde le cumul en kilo, les chiffres sont sensiblement les mêmes.

L'année 2024 a commencé avec très peu de commande, sachant que l'AMAP a commandé 2 gros colis de porc et 2 gros colis d'agneau pour les offrir à 2 associations caritatives.

- Farine de blé : Référente Philippe
- Pâtes et Semoule fine de blé dur : Référent Philippe
- Huile de Tournesol et e Colza : référent Philippe

Bilan des contrats :

	Huile	Pates	Farine
Kg ou litres	77	168	544
Montant	591,3	807,7	972
Nb souscripteurs	15	23	40

Baisse moyenne des commandes en 2023 d'environ 18,5 % qui succède à une baisse 23 % en 2022, surtout sur les huiles, seules les pâtes restent stables.

### [Contrat légumineuse : Référente Hélène](#)

C'est notre 6ème année de collaboration avec René, Corinne et Léo Godeau, qui sont basés à Etampes.

Le total des deux commandes de 2023 est de 412 kilos, un volume qui reste stable (428 en 2022) et pour un montant de 1 962 euros (qui lui augmente de 6%). Le produit le plus plébiscité reste la lentille ! Les lentilles et les pois chiches représentent la moitié des commandes. En revanche, moins de demande sur les pois cassés mais une belle percée des haricots noirs et du millet.

Depuis 2021, les commandes se font deux fois par an.

La prochaine aura lieu le 15 mai prochain. Il y aura un produit supplémentaire, les haricots azukis.

N'oubliez pas les idées de recette sur notre site.

### [Contrat plantes aromatiques et médicinales : Référente Hélène](#)

Nous avons pris contact auprès de Florent et Sylvie de la ferme Sapousse, qui est située à Pussay à côté d'Etampes, et nous proposons leurs produits depuis 2020. Ils ne vendent leurs produits que par les circuits des AMAP.

Nous fonctionnons avec eux avec un contrat annuel, qui est clos en début d'été pour une livraison en décembre. Se rajoute un contrat en fin d'hiver avec les produits qui sont encore disponibles chez eux.

D'ailleurs un contrat est ouvert jusqu'au 24 mars pour une livraison le mercredi 3 avril.

Vous y trouverez une cinquantaine de produits dont les fameuses tisanes Sapousse, les herbes aromatiques et médicinales, les sels aromatisés, les sirops et confitures ainsi que les tartinades salées et les Ketchups originaux.

Le volume des 2 commandes en 2023 a doublé par rapport à l'an dernier ! soit 1281 euros de vente pour très exactement 93 tisanes, 56 aromates, 51 tartinades, 33 pots de confiture et miel, 18 sels aromatisés et 12 sirops !

Les tartinades - dont le délice de poivron et le caviar d'aubergine- et les confitures ont fait une belle percée mais le produit phare reste la tisane "Sapousse à se détendre".

N'oubliez pas de conserver les contenants en verre et de les rapporter au local, ils sont redonnés à Sylvie et Florent qui les réutilisent !

### [Contrat de la Ferme Lagrue : Référente Hélène](#)

Nous avons commencé notre collaboration avec la ferme Lagrue en décembre 2022, en proposant un contrat découverte de leurs produits transformés (confiture, confitures allégées en sucre, soupes et cuirs de fruits)

En 2023, nous avons proposé plusieurs contrats avec eux :

- Un contrat avec les produits transformés avec deux commandes (une en février et l'autre en décembre) pour un total de 958 euros avec une belle progression des confitures allégées et des tartinades ainsi que des tisanes (le détail des tisanes est dans la partie "producteur" de AMAPJ).
- Un contrat petits fruits rouges (qui nous a permis de découvrir des fruits méconnus comme les amélanches ou les coquerets du Pérou en plus des framboises, mûres ou myrtilles), 13 livraisons qui se sont étalées de début juin à fin septembre, avec une interruption des livraisons entre la mi-juillet et la mi-août. Il était aussi possible de souscrire à une livraison toutes les deux semaines. 20 amapiens ont pris un contrat (10 hebdos, 10 bimensuels) pour un montant total de 1391 euros.

### Contrat noix sèches : référente Véronique

Été humide, automne sec, l'inverse de ce qu'il faudrait pour les noix. Florent a donc demandé de ne pas dépasser 50 kg. Quantité limitée à 5 kg par Amapiens. **8 Euros/kg** ; 12 contrats, **46 kg** pour notre Amap soit **368 Euros**.

Pour infos, les 2 dernières années :

2022 avait été une très bonne année et nous avons fait 2 distributions à **7 Euros/kg (75 kg, 27 contrats)** et **6 Euros/kg (99 kg, 22 contrats)** pour **174 kgs** soit **1119 Euros**

2021 comme 2023 : Quantité limitée à 5 kgs par Amapiens. **8 Euros/kg** ; 15 contrats, **46 kg** pour notre Amap soit **368 Euros**.

### Contrat des produits autour de la Châtaigne : Référente Isabelle

C'est la 6<sup>ème</sup> année que nous collaborons avec Lilas et Guillaume Delclos qui sont des castanéculteurs dans les cévennes. Ils nous proposent un peu avant Noël des produits festifs autour de la châtaigne.

Ils profitent de remonter pour livrer 3 Amap de la région et pour faire quelques marchés de Noël. Cette année le contrat a très bien fonctionné, 22 contrats ont été souscrits pour un montant de 878,8€ et ce ne sont pas moins de 123 produits qui ont été distribués. Les produits les plus plébiscités sont toujours la crème de châtaigne et les châtaignes au naturel.

### Contrat coquilles Saint-Jacques : Référente Isabelle

Il y a 3 ans maintenant, Joëlle nous avait contacté pour nous proposer un contrat avec Olivia, fille de Marin pêcheur qui a repris le flambeau à la mort de son père avec la Marée Rieuse, pour une pêche locale et responsable. Elle s'est spécialisée dans la pêche de la coquille Saint-Jacques dans la baie de Seine. Une fois par mois, elle vient en région parisienne pour livrer 5 Amaps maintenant avec nous (Bobigny, Rungis, Magny-les-Hameaux, St Rémy et enfin Palaiseau).

C'est un contrat qui est lui aussi à cheval sur 2 année. En début 2023, malgré les problèmes du Brexit et l'augmentation du prix du carburant (aussi bien pour la pêche que pour les livraisons) Olivia a réussi à finir sa campagne tant bien que mal et ce sont 24 adhérents qui ont souscrit ce contrat avec des commandes variables tous les mois pour un total de 155kg de coquilles pour un montant de 5 812,5€.

En début de campagne, j'ai eu énormément de mal à joindre Olivia et pour cause, elle a fait un AVC important et se trouve maintenant en centre de rééducation et prend soin d'elle.

Nous lui souhaitons le plus prompt rétablissement possible et nous espérons la revoir bientôt.

### Contrat Vin : Référente Françoise

4 contrats entre février 2023 et février 2024 – total 5400 € de commande

Vin du Languedoc – du côté de Lodève – la partie en bio représente 25% des parcelles et ils ne rencontrent aucun problème.

## Contrat Soja Tofu : Référente Françoise

Nouveau contrat.

Eloise se présente. Elle travaille avec son père. Jeune agricultrice. Son installation est prévue dans 1 mois – diversification autour du soja.

20 adhérents environ à chaque fois prennent le contrat.

En oct. 2022, a débuté son activité : Eloise remercie l'Amap car cela lui a permis d'embaucher 1 personne qui travaille avec elle. Elle a découvert le TOFU en Touraine et cela lui a donné envie de faire la même chose en IDF. Elle a réalisé un stage à Tours pendant 1 an. C'est ce qui sauve la ferme actuellement. Elle travaille avec 4 amaps et vend également à des distributeurs et coopérative BIO / et des restaurateurs (Restaurant de la Tour Eiffel ,..).

## Contrat cidre et vinaigre de cidre : Référente Marie

Ce contrat existe depuis 2020 à raison de 3 ou 4 livraisons par an. En 2023, 34 contrats ont été souscrits par 26 familles et ce ne sont pas moins de :

- 144 bouteilles de 0,75l de cidre et 108 bouteilles de 33cl
- 88 litres de jus de fruits
- 35 litres de vinaigre

Commandés pour un montant de 1 482€

Les bouteilles de cidre 0,75l sont récupérées, merci de penser à les ramener.

La prochaine livraison aura lieu en juin 2024.

Bonsoir à tous,

Comme chaque année, il nous est difficile d'être présents pour votre assemblée annuelle. Nous nous en excusons.

Mais pour palier à notre absence de ce jour, nous avons mis en place à la rentrée 2023 un planning annuel de nos livraisons avec chaque AMAP. Ainsi, nous nous engageons désormais à assister à une distribution par an. Cela nous permet d'abord de pouvoir rencontrer et échanger avec les amapiens, et c'est aussi plus simple pour vous pour estimer vos besoins et connaître les différentes échéances...

Concernant l'année écoulée, nous avons stabilisés nos contrats avec les AMAP, et travaillons aujourd'hui avec une vingtaine ; essentiellement dans le grand ouest parisien. Cela nous permet de regrouper nos tournées et d'avoir des livraisons régulières. De plus, n'ayant pas vraiment développés notre point de vente à la ferme (notamment par souci de temps), nous sommes toujours ravis de pouvoir assister aux distributions car nous retrouvons le contact de la vente directe, nous créons un lien social autour de valeurs communes et nous apprécions grandement la bienveillance de tout un chacun.

Sur la ferme, les travaux de remise en état de certains bâtiments continuent. La saison 2023 a été exceptionnelle en fruits. Ce n'est pas dû à la météo, mais à l'alternance d'un verger. Produisant une année sur deux, il s'est décalé après avoir été taillé il y a trois ans.

Pour la première année, Adrien a commencé à faire du pommeau. La commercialisation n'aura toutefois pas lieu avant 2025, ce bon breuvage devant rester en fût au moins 14 mois...

Enfin, moi, Marine je suis toujours conjointe collaboratrice au sein de l'entreprise et également en formation. Je prépare un brevet professionnel responsable de production horticole... Alors oui, rien à voir le cidre ! Mais Adrien étant un excellent maître de chais, nous n'avons pas besoin d'être deux. Et moi, j'adore les fleurs, alors autant joindre l'agréable à l'utile (une fois n'est pas coutume)

Entamée à l'automne dernier pour une durée d'un an, elle me permettra d'acquérir la capacité agricole pour ensuite pouvoir m'associer avec Adrien, et continuer à vendre du cidre... (avec un plus beau jardin peut être)

Installation prévue début 2025 !

Voilà pour résumer 2023, merci de votre soutien et au plaisir de vous retrouver en Mai pour la dernière distribution (de cidre) de l'année !

Cidricolement vôtre,

Adrien et Marine

## Contrats café : Référent Jean-Louis Binick

C'est un contrat qui existe depuis 4 ans, avec 3 à 4 livraisons par an. En 2023, 75 contrats ont été souscrits par 40 Amapiens soit au total 3 067 €. Il est à noter que 3 amapiens représentent 22% de ces ventes.

En décembre, la livraison a été annulée faute de trésorerie pour acheter le stock de café au Pérou qui a finalement été vendu sur place à moindre coût. La prochaine livraison ne pourra se faire qu'en septembre 2024.

## Contrats asperges et fraises et pommes de terre : Référente Elodie

Pour la 4<sup>ème</sup> année pour les asperges et 3<sup>ème</sup> pour les fraises et les pommes de terre, Nicolas nous propose ses produits en nous laissant le choix de la quantité prise et du nombre de livraisons. Afin de pouvoir contenter toutes les Amaps, Nicolas est obligé de limiter le nombre de bottes d'asperges et de barquettes de fraise par famille chaque semaine.

- Pour les asperges, 67 familles ont souscrit un contrat de maximum 8 livraisons et 453 bottes d'asperges ont été livrées. 2 livraisons ont dû être annulées pour cause de fortes chaleurs qui ont créées une production importante en peu de temps.
- Pour les fraises, 80 familles ont souscrit un contrat de maximum de 4 livraisons et 233 barquettes ont été livrées, il n'y a eu finalement que 2 livraisons car les 2 premières semaines de mai ont été très fraîches.
- Pour les pommes de terre, 24 amapiens ont souscrit un contrat de maximum x livraisons et 186 kg ont été distribués.

**Elodie, référente de ces contrats a déménagé en fin d'année en Bretagne, nous avons donc besoin de quelqu'un pour reprendre ces contrats.** Merci de vous faire connaître si vous souhaitez vous investir dans la gestion d'un contrat.

## Contrat fromages de chèvre : Référente Sophie MINEC

Claudie LE QUERE Fromage de chèvre – la ferme La Noue :

Un contrat peut être relancé cette année. Début du contrat Mi-mars jusqu'en novembre.

Un lot surpris – 2 salariés et 1 apprentie – Livraison 1 fois tous les 15 jours.

Reprise de la ferme par sa fille

### Vote du bilan Moral

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

## Jean-Louis Binick, Trésorier, présente le rapport financier

### Présentation des comptes

Bilan comptable et prévisionnel

#### **BUDGET REEL 2023**

DEPENSES			RECETTES		
<b>ACHATS DIVERS</b>		<b>€1 418,73</b>	<b>RECETTES GENERALES</b>		<b>€2 216,00</b>
Matériel Distribution	€139,83		Adhésions 2023	€2 216,00	
Adhésion AMAPJ IDF 2022 (137 € x 3)	€411,00				
Adhésion Miramap 2022 (137 € x 3)	€411,00				
Balance	€27,50				
Achat vins Jonc Blanc pour dégustation	€76,97				
Frais de bouche Assemblée Générale janvier 2023	€147,40				
Assurance	€205,03				
<b>DONS</b>		<b>€440,69</b>	<b>RECETTES DIVERSES</b>		
Porc pour association étudiante	€256,23				
Boeuf pour association étudiante	€184,46				
<b>FRAIS DIVERS</b>		<b>€155,77</b>	<b>SUBVENTIONS</b>		
Site web (2022/2023)	€84,00		Ville		
Frais postaux	€71,77		Département		
Frais bancaires	€0,00		PNR		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>€2 015,19</b>	<b>€2 015,19</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>€2 216,00</b>	<b>€2 216,00</b>
			<b>RESULTAT (POSITIF)</b>	<b>€200,81</b>	

Trésorerie au 1er Janvier 2023 : €4 775,31

#### Vote du bilan comptable :

Pour : majorité

Contre : 0

Abstention : 1 (J.L Binick)

## BUDGET PREVISIONNEL 2024

DEPENSES			RECETTES	
<b>ACHATS DIVERS</b>		€1 200,00	<b>RECETTES GENERALES</b>	€1 820,00
Matériel Distribution	€100,00		Adhésions 2024	€1 820,00
Adhésion AMAP IDF 2024 (140 x 3 €)	€420,00			
MIRAMAP 2024 (140 x 3€)	€420,00			
Balance	€50,00			
Assurance	€210,00			
<b>DONS</b>		€1 100,00	<b>RECETTES DIVERSES</b>	
Porc pour association étudiante	€400,00			
Boeuf pour association étudiante	€400,00			
Terre de Liens	€300,00			
<b>FRAIS DIVERS</b>		€120,00		
Site web (2024)	€40,00			
Frais postaux	€80,00			
Frais bancaires	€0,00			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>€2 420,00</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>€1 820,00</b>
			<b>RESULTAT (DEFICIT)</b>	<b>-€600,00</b>

**Trésorerie au 1er Janvier 2024 : €4 976,12**

### Vote du budget prévisionnel :

Pour : majorité

Contre : 0

Abstention : 1 (J.L Binick)

Nouveauté cette année, vous pourrez adhérer à notre association par CB grâce à un lien payasso que nous mettrons dans notre bulletin d'adhésion.

### Proposition d'achats de matériels prévus pour la saison suivante :

- Achat d'une 2<sup>ème</sup> balance de précision, pour certaines distributions nous sommes un peu juste avec une seule balance
- Achat de 8 tabliers au logo de l'Amap

## Projets solidaires proposés :

Lors de précédentes AG, nous avons conclu qu'il était souhaitable que l'association n'augmente pas son solde positif chaque année et que pour se faire, elle fasse des dons à différents projets qui devront être présentés aux prochaines AGO.

Nous vous proposons donc :

- D'adhérer à Terre de liens et faire un don pour un montant de total de 300 €
- Fait un don de viande aux restos du cœur et à l'association des étudiants d'Orsay pour un montant de 800 €
- De maintenir la cotisation à 13 €

## Vote du montant de la cotisation à 13€ et des achats et projets solidaires

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

## Renouvellement du Conseil d'Administration

Le CA est renouvelé conformément aux statuts. Aucun changement

Sont élus à l'unanimité : Jean-Louis Binick, Françoise Brunet, Françoise Capdevielle, Hélène Esparre, Marie-Pierre Guislain, Philippe Hallouin, Claude Le Mogne, Sophie Minec, Céline Perrin, Véronique Poux, Laurence Rosenberg, Isabelle Theissier

## Renouvellement du Bureau de l'AMAP

Pas de changement.

Sont élus par les membres du conseil d'administration : Présidente : Isabelle Theissier ; Trésorier : Jean-Louis Binick ; Secrétaire : Céline Perrin ;

Isabelle Theissier, Présidente de l'Amap de la Vallée  
*PO Jean-Louis Binick*

Jean-Louis Binick, Trésorier

Céline Perrin, Secrétaire

**La séance est levée à 22h00**